

Réduire le volume de nos déchets, mieux les trier et les valoriser, tels sont les objectifs pour mieux protéger l'environnement et maîtriser la facture.

Dès 2024, la collecte de la poubelle jaune destinée à tous nos emballages est améliorée en s'effectuant désormais chaque semaine dans tous les secteurs.

Dès cette année également, les véhicules de collecte qui parcourent plus de 140 000 km par an sur nos communes passent au gaz naturel, réduisant ainsi notre empreinte carbone. Les actions de sensibilisation au tri sont multipliées, notamment auprès de nos collégiens.

Enfin, 2024 ancrera davantage notre politique de réduction des déchets grâce à l'élaboration du programme local de prévention des déchets pour les 6 prochaines années.

Je compte sur vous pour adopter les bons gestes et contribuer ainsi à protéger la planète et notre porte-monnaie !



François Durovray  
Président de la Communauté  
d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département  
de l'Essonne



VAL D'YERRES  
VAL DE SEINE

Secteur

5

Année  
2024

## ORDURES MÉNAGÈRES

### Mercredi soir

collecte à partir de 17h OU 19h  
en fonction des rues



Sortie de bacs  
avant 17h ou 19h

SACS AU SOL  
INTERDITS

## DÉCHETS VÉGÉTAUX

### Mardi matin

Toutes les semaines en mars, avril, mai, juin,  
septembre, octobre, novembre.  
2 fois par mois en juillet, août et décembre.

1 fois par mois en janvier et février.

Voir calendrier au dos du document

EN VRAC,  
SANS SAC  
BAC FERMÉ



Sortie des bacs  
avant 5h ou la  
veille au soir

EN FAGOTS  
ATTACHÉS AVEC  
DE LA FICELLE,  
MAXIMUM 10  
À CÔTÉ DU BAC



INTERDICTION  
DE POSER DES  
SACS (PAPIER,  
PLASTIQUE...)   
AU SOL



NE PAS JETER :

Souches et branches d'une longueur supérieure  
à 1,20m et de section supérieure  
à 10cm



COLLECTE DE SAPINS NATURELS ET ENTIERS,  
N'EXCÉDANT PAS 1M50

MARDI 9 JANVIER

PRÉSENTATION DES SAPINS A LA COLLECTE  
AVANT 5H DU MATIN OU LA VEILLE AU SOIR

# Collecte des déchets

Draveil - Secteur 5

## EMBALLAGES & PAPIERS

### Vendredi matin



PAPIERS, JOURNAUX,  
MAGAZINES



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES CARTONS

LES GRANDS CARTONS DOIVENT ÊTRE VIDES,  
PLIÉS ET ATTACHÉS À CÔTÉ DU BAC



EMBALLAGES PLASTIQUES



NE PAS JETER :

À DÉPOSER DANS LE BAC  
D'ORDURES MÉNAGÈRES  
Papiers et mouchoirs sales,  
papier peint, papier de boucherie,  
couches, protections hygiéniques,  
masques de protection Covid...

Sortie des bacs  
avant 5h ou la  
veille au soir



## VERRE

### 4<sup>e</sup> mercredi matin



Sortie des bacs  
avant 6h ou la  
veille au soir

ENLEVER LES  
BOUCHONS



NE PAS JETER :



Bouchons

Miroir, vitres,  
pare-brises

Porcelaine,  
faïence, cristal

Ampoules

## ENCOMBRANTS

Sortie des  
encombrants la  
veille au soir



Appel et service gratuits

**0800 97 98 00**

afin d'obtenir un rendez-vous pour  
la collecte de vos encombrants

à votre domicile

**DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M<sup>3</sup>**  
(environ un canapé de 2 places)



NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :  
DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS,  
HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES  
(PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES,  
SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE,  
MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS PROVENANT  
DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...

Plus d'informations au centre du calendrier

# Index des rues Secteur 5

## SORTIE DES BACS AVANT 17H

ALOUETTES (ALLÉE DES)  
ANÉMONES (RUE DES)  
AUBÉPINES (ALLÉE DES)  
BELLANGER (RUE DE L'ABBÉ)  
BERTHELOT (AVENUE MARCELIN)  
**BICHES (ALLÉE AUX) DU 7 AU 13 ET DU 10 AU 12**  
LA BOETIE (ALLÉE ETIENNE DE LA)  
BOIS DES GAUDICHES (ALLÉE DU)  
BOIS ROSAY (VILLA DU)  
CAILLES (ALLÉE DES)  
CHARRIÈRE (RUE DE LA)  
CHENAIE (ALLÉE DE LA)  
CHEVALIÈRE (ALLÉE DE LA)  
**CITÉ NOUVELLE (ALLÉE DE LA) DU N°1 AU N°7 ET DU N°2 AU N°8**  
CLOS (RUE DU)  
COLLÈGES (ALLÉE DES)  
**CORNEILLE (RUE) DU N°3 AU N°3Q**  
COTTAGES (ALLÉE DES)  
DELIBES (RUE LÉO)  
DIDA (RUE ALPHONSE)  
DUMONT (ALLÉE VICTOR)  
ÉTOURNEAUX (ALLÉE DES)  
FAUVETTES (RUE DES)  
FLEURS (RUE DES)  
FONTAINE (ALLÉE DE LA)  
GALANTE (RUE DE LA)  
GAUGUIN (ALLÉE PAUL)  
GÉLINOTTES (ALLÉE DES)  
GRIVES (ALLÉE DES)  
HAIES SAINT-RÉMY (RUE DES)  
JARDINS ROUSSEAU (ALLÉE DES)  
**LIBERT (AVENUE) DU N°1 AU 27 ET DU N°2 AU 28**  
MÉRLES (ALLÉE DES)  
MONTAIGNE (ALLÉE MICHEL DE)  
MORGELINE (ALLÉE DE LA)  
**MORY (RUE CHARLES) DU N° 38 À LA FIN DES N° PAIRS ET DU N° 21 À LA FIN DES N° IMPAIRS**  
MÛRIERS (ALLÉE DES)  
NEUVE (RUE)  
NOAILLES (ALLÉE ANNA DE)  
NORMANDIE (RUE DE)  
ORME AU CHAT (SENTIER DE L')  
PASSEREAUX (ALLÉE DES)  
PASTOUREAUX (ALLÉE DES)  
PERDRIX (ALLÉE DES)  
PINSONS (RUE DES)  
**PLANTAINS (ALLÉE DES) NUMÉROS 4, 5 ET 6**  
PONT CHARDON (RUE DU)  
PRINTANIÈRE (ALLÉE)  
PRUNELLIER (ALLÉE DES)  
QUATRE VENTS (ALLÉE DES)  
ROUVRAIE (ALLÉE DE LA)  
ROYER (RUE CHARLES)  
**SAINT-JEAN (RUE DES) DU 1 AU 25 ET DU 2 AU 14**  
SOURCES (RUE DES)  
SAND (ALLÉE GEORGE)  
SCHWEITZER (RUE DU DOCTEUR)  
**SUD AU NORD (ALLÉE DU) DU 1 AU 3 ET DU 2 AU 6**  
**TAMPONNET (RUE) DU 1 AU 9 ET DU 2 AU 12**  
**TERRASSE (ALLÉE DE LA) DU 1 AU 5 ET DU 2 AU 6**  
TOURTERELLES (ALLÉE DES)  
UNION (RUE DE L')  
UZELLES (ALLÉE DES)  
VILLA SAINT-JOSEPH (ALLÉE DE LA)  
VILLENEUVE (ALLÉE DE)

## SORTIE DES BACS AVANT 19H

AUBEAU (RUE RÉMY)  
BAC DE RIS (CHEMIN DU)  
BAPTISTE (SENTIER DE LA)  
**BARBUSSE (BOULEVARD HENRI) DU 1 AU 63 ET DU 8 AU 50 SAUF LES N° 2 ET 6 BIS**  
BAS DE CHAMPROSAY (RUE DU)  
BEL AIR (RUE DU)  
BELVÉDÈRE (RUE DU)  
BERLIOZ (RUE HECTOR)  
BIZET (RUE)  
BOILEAU (RUE)  
BOIS ROSAY (RUE DU)  
**CAMATTE (RUE LOUIS) sauf Hôpital Joffre et crèche**  
CHÈNE D'ANTIN (RUE DU)  
CHEVAUX D'ANTAN (RUE DES)  
CHOPIN (RUE FRÉDÉRIC)  
**CORNEILLE (RUE) SAUF DU 3 AU 3Q**  
CORNOUILLERS (RUELLE DES)  
DAUBOEUF (RUE DES)  
**DAUDET (RUE ALPHONSE) TOUS LES N° SAUF LE N° 14**  
**DELACROIX (AVENUE EUGÈNE) DU 3 AU 105 ET DU 2 AU 96**  
ÉPIS D'OR (RUE DES)  
ERMITAGE (RUE DE L')  
GONCOURT (RUE EDMOND DE)  
GOUNOD (RUE)  
GRANGE (SQUARE DE LA)  
MASSENET (RUE)  
MÉSANGES (RUE DES)  
MOISSONS (ALLÉE DES)  
NADAR (RUE)  
NOUVELLE (RUE)  
PERREUX (AVENUE DES)  
**PORT AUX MALADES (RUE DU) DU 2 AU 12**  
POUSSIN (RUE LUCIEN)  
RABOT (RUE ÉTIENNE)  
RACINE (RUE)  
RAVEL (ALLÉE MAURICE)  
RIS (RUE DE)  
ROCHEFORT (RUE DU)  
ROUFFY (RUE DU DOCTEUR)  
**SAINT-JEAN (RUE DES) DU N° 27 AU DERNIER NUMÉRO IMPAIR ET DU N° 16 AU DERNIER NUMÉRO PAIR**  
SAINT-SAËNS (RUE)  
SAINT-ANNE (RUE)  
SÉNART (RUE DE)  
SIX LOGIS (ALLÉE DES)  
VAUX (ALLÉE DES)  
VERSANT (RUE DU)  
VERTE (RUE)

## UNE QUESTION ?

- Pour toute question sur la gestion de vos déchets ménagers, appelez le service au : **01 69 73 71 32**
- Pour toute demande sur vos bacs de collecte, appelez la société ESE au : **01 69 00 12 10**

## COMPOSTEURS

Réduisez et transformez vos déchets alimentaires et vos déchets végétaux en engrais en réalisant votre propre compost.

Si vous habitez en appartement, vous pouvez aussi réduire vos déchets en rejoignant une aire de compostage avec vos voisins ou en utilisant un lombricomposteur.

Participez à un atelier sur les biodéchets et repartez avec votre composteur gratuitement !

Rendez-vous sur le site de l'Agglo: [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)

Déchets  
végétaux  
&  
alimentaires

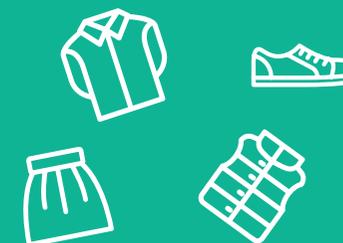


## BORNES TEXTILE

Déposez vos textiles et vos chaussures usés ou que vous n'utilisez plus !

**Consignes :** dans un sac (30L max), vêtements propres et secs, chaussures attachées par paire.

Retrouvez la borne textile la plus proche de chez vous sur le site : [www.refashion.fr](http://www.refashion.fr) dans la rubrique « citoyen ».



## CONSEILS DE TRI

- ① Placer les emballages dans votre bac en vrac. **Compactez les et pliez les cartons pour gagner de la place mais ne pas les imbriquer !**
- ② **Ampoules, néons, piles et cartouches d'encre** sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet dans les supermarchés et magasins de bricolage.

- ③ **Electroménager**  
Les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.



# Plusieurs solutions pour vos objets encombrants !

Pour tous renseignements, voir le site [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)

## A LES DÉCHÈTERIES (ÉCO-CENTRES)



Bénéficiez d'un accès aux déchèteries du SIREDOM dont les plus proches sont Montgeron et Vigneux-sur-Seine pour venir déposer vos déchets :

**MONTGERON**  
Place Mireille Valeau  
RN6 (à côté du COSEC)

**VIGNEUX-SUR-SEINE**  
Chemin du Port Courcel

Horaires d'ouverture et autres éco-centres sur [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Pour venir déposer vos encombrants en éco-centres, **vous devez disposer d'une carte d'accès.**

### COMMENT RETIRER SA CARTE D'ACCÈS ?

#### 1 - EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE EN LIGNE

En ligne sur [www.vyvs.fr](http://www.vyvs.fr)

#### 2 - EN VOUS DÉPLAÇANT À DRAVEIL

Siège annexe de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

**6 bis boulevard Henri Barbusse - 91210 Draveil**

Avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, votre carte vous sera remise en main propre.

**Attention : un délai de 2 heures est nécessaire avant de pouvoir accéder à la déchèterie.**

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES AGRICOLES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES

Pour toute demande de carte professionnelle, remplir le formulaire disponible sur le site du siredom: [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

## B LES SAMEDIS DU RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

Les derniers samedis du mois, déposez vos objets en déchèterie pour leur offrir une seconde vie ! :

- janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre : déchèterie de Montgeron

- février, avril, juin, août, octobre, décembre: déchèterie de Vigneux-sur Seine



## C SERVICE DE COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Appel et service gratuits

**0800 97 98 00**

(appel depuis un fixe et service gratuits)

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile.

Dépôt limité à 1,5 m<sup>3</sup> (environ un canapé de 2 places)



## D LA RESSOURCERIE



Donnez une seconde vie à vos objets, en les déposant à la ressourcerie !

« La Fabrique à Neuf VYVS »

01 69 43 34 30

### LIEU D'APPORT

13-15 route de Corbeil à MONTGERON  
Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h  
(excepté le dernier samedi de chaque mois)  
Afin de nous aider à valoriser au mieux vos apports, merci de bien vouloir les trier par catégories, et de distinguer ce qui est en état ou hors d'état.

### LIEU DE VENTE

46, avenue Jean Jaurès 91230 MONTGERON  
Lundi et jeudi de 14h à 18h  
Mercredi / vendredi / samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h  
La ressourcerie est fermée le mardi et le dimanche.



Secteur

5

DRAVEIL

CALENDRIER 2024  
DES JOURS DE COLLECTE

Service gestion des déchets 01 69 73 71 32 / www.vyvs.fr

VAL D'YERRES  
VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L 1 <sup>sem.</sup>	1 J	1 V E	1 L 14 <sup>sem.</sup>	1 M OM	1 S	1 L 27 <sup>sem.</sup>	1 J	1 D	1 M DV	1 V E	1 D
2 M	2 V E	2 S	2 M DV	2 J	2 D	2 M	2 V E	2 L 36 <sup>sem.</sup>	2 M OM	2 S	2 L 49 <sup>sem.</sup>
3 M OM	3 S	3 D	3 M OM	3 V E	3 L 23 <sup>sem.</sup>	3 M OM	3 S	3 M DV	3 J	3 D	3 M DV
4 J	4 D	4 L 10 <sup>sem.</sup>	4 J	4 S	4 M DV	4 J	4 D	4 M OM	4 V E	4 L 45 <sup>sem.</sup>	4 M OM
5 V E	5 L 6 <sup>sem.</sup>	5 M DV	5 V E	5 D	5 M OM	5 V E	5 L 32 <sup>sem.</sup>	5 J	5 S	5 M DV	5 J
6 S	6 M	6 M OM	6 S	6 L 19 <sup>sem.</sup>	6 J	6 S	6 M DV	6 V E	6 D	6 M OM	6 V E
7 D	7 M OM	7 J	7 D	7 M DV	7 V E	7 D	7 M OM	7 S	7 L 41 <sup>sem.</sup>	7 J	7 S
8 L 2 <sup>sem.</sup>	8 J	8 V E	8 L 15 <sup>sem.</sup>	8 M OM	8 S	8 L 28 <sup>sem.</sup>	8 J	8 D	8 M DV	8 V E	8 D
9 M	9 V E	9 S	9 M DV	9 J	9 D	9 M DV	9 V E	9 L 37 <sup>sem.</sup>	9 M OM	9 S	9 L 50 <sup>sem.</sup>
10 M OM	10 S	10 D	10 M OM	10 V E	10 L 24 <sup>sem.</sup>	10 M OM	10 S	10 M DV	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L 11 <sup>sem.</sup>	11 J	11 S	11 M DV	11 J	11 D	11 M OM	11 V E	11 L 46 <sup>sem.</sup>	11 M OM
12 V E	12 L 7 <sup>sem.</sup>	12 M DV	12 V E	12 D	12 M OM	12 V E	12 L 33 <sup>sem.</sup>	12 J	12 S	12 M DV	12 J
13 S	13 M DV	13 M OM	13 S	13 L 20 <sup>sem.</sup>	13 J	13 S	13 M	13 V E	13 D	13 M OM	13 V E
14 D	14 M OM	14 J	14 D	14 M DV	14 V E	14 D	14 M OM	14 S	14 L 42 <sup>sem.</sup>	14 J	14 S
15 L 3 <sup>sem.</sup>	15 J	15 V E	15 L 16 <sup>sem.</sup>	15 M OM	15 S	15 L 29 <sup>sem.</sup>	15 J	15 D	15 M DV	15 V E	15 D
16 M DV	16 V E	16 S	16 M DV	16 J	16 D	16 M	16 V E	16 L 38 <sup>sem.</sup>	16 M OM	16 S	16 L 51 <sup>sem.</sup>
17 M OM	17 S	17 D	17 M OM	17 V E	17 L 25 <sup>sem.</sup>	17 M OM	17 S	17 M DV	17 J	17 D	17 M DV
18 J	18 D	18 L 12 <sup>sem.</sup>	18 J	18 S	18 M DV	18 J	18 D	18 M OM	18 V E	18 L 47 <sup>sem.</sup>	18 M OM
19 V E	19 L 8 <sup>sem.</sup>	19 M DV	19 V E	19 D	19 M OM	19 V E	19 L 34 <sup>sem.</sup>	19 J	19 S	19 M DV	19 J
20 S	20 M	20 M OM	20 S	20 L 21 <sup>sem.</sup>	20 J	20 S	20 M DV	20 V E	20 D	20 M OM	20 V E
21 D	21 M OM	21 J	21 D	21 M DV	21 V E	21 D	21 M OM	21 S	21 L 43 <sup>sem.</sup>	21 J	21 S
22 L 4 <sup>sem.</sup>	22 J	22 V E	22 L 17 <sup>sem.</sup>	22 M OM V	22 S	22 L 30 <sup>sem.</sup>	22 J	22 D	22 M DV	22 V E	22 D
23 M	23 V E	23 S	23 M DV	23 J	23 D	23 M DV	23 V E	23 L 39 <sup>sem.</sup>	23 M OM V	23 S	23 L 52 <sup>sem.</sup>
24 M OM V	24 S	24 D	24 M OM V	24 V E	24 L 26 <sup>sem.</sup>	24 M OM V	24 S	24 M DV	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L 13 <sup>sem.</sup>	25 J	25 S	25 M DV	25 J	25 D	25 M OM V	25 V E	25 L 48 <sup>sem.</sup>	25 M OM V
26 V E	26 L 9 <sup>sem.</sup>	26 M DV	26 V E	26 D	26 M OM V	26 V E	26 L 35 <sup>sem.</sup>	26 J	26 S	26 M DV	26 J
27 S	27 M	27 M OM V	27 S	27 L 22 <sup>sem.</sup>	27 J	27 S	27 M	27 V E	27 D	27 M OM V	27 V E
28 D	28 M OM V	28 J	28 D	28 M DV	28 V E	28 D	28 M OM V	28 S	28 L 44 <sup>sem.</sup>	28 J	28 S
29 L 5 <sup>sem.</sup>	29 J	29 V E	29 L 18 <sup>sem.</sup>	29 M OM	29 S	29 L 31 <sup>sem.</sup>	29 J	29 D	29 M DV	29 V E	29 D
30 M		30 S	30 M DV	30 J	30 D	30 M	30 V E	30 L 40 <sup>sem.</sup>	30 M OM	30 S	30 L 1 <sup>sem.</sup>
31 M OM		31 D		31 V E		31 M OM	31 S		31 J		31 M

OM ORDURES MÉNAGÈRES

E EMBALLAGES &amp; PAPIERS

V VERRE

DV DÉCHETS VÉGÉTAUX



COLLECTE SAPINS DE NOËL